

TYPE DE FONCTIONS	CRITÈRES DE POSITION	INNOVATION	RÔLE À L'ÉGARD DE L'OBJECTIF	AUTONOMIE
III	3	Faculté d'adaptation à des problèmes présentant un caractère de nouveauté sur le plan technique.	Étude et propositions destinées à compléter l'objectif initialement défini.	Même que III.2. Son supérieur est un cadre.
III	2	Recherche et adopte des solutions valables en transposant des dispositions déjà éprouvées dans des conditions différentes.	Propositions de modifications de certaines caractéristiques de l'objectif initialement défini.	Recours à l'assistance avec proposition à l'appui en cas de difficulté technique ou d'incompatibilité avec l'objectif.
III	1	Rechercher la compatibilité des solutions entre elles et avec l'objectif.		Recours à l'assistance de règle en cas de difficultés ou d'incompatibilité avec l'objectif.

<b>TYPE DE FONCTIONS</b>	<b>CRITÈRES</b>	<b>AUTONOMIE</b>	<b>CONNAISSANCE DE L'ENVIRONNEMENT</b>
II	3	Aptitude à formuler des suggestions de nature à faire progresser les méthodes de travail.	Complète (entreprise, techniques, organisation, clients) à cause du rôle de relais de cette fonction entre les fonctions du type I et III.
II	2	Initiative d'établir entre les méthodes de travail proposées des choix appropriés.	Niveau intermédiaire entre la position II-1 et II-3.
II	1	Connaissances des méthodes de travail proposées.	Limitée à une technique. Connaissance de l'environnement limitée au service.

<b>TYPE DE FONCTIONS</b>	<b>CRITÈRES</b>	<b>OBJET DU TRAVAIL</b>	<b>CONNAISSANCES REQUISES</b>
I	4	Aspect professionnel élargi.	Équivalentes au C.A.P. + expérience ou B.P. des métiers de base.
I	3	Aspect professionnel total.	Équivalentes au C.A.P. des métiers de base.
I	2	Aspect professionnel partiel.	Équivalentes au B.E.P.C.
I	1	Sans aspect professionnel (analogue à la vie courante).	Sans formation.